ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1967 — 7e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE



Ve RÉPUBLIQUE

FRONT TRAVAILLISTE · U.N.R.-U.D.T. · RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

...« *Mais la démocratie française devra être une démocratie sociale, c'est-à-dire assurant organiquement à chacun le droit et la liberté de son travail, garantissant la dignité et la sécurité de tous, dans un système économique tracé en vue de la mise en valeur des ressources nationales et non point au profit d'intérêts particuliers, où les grandes sources de la richesse commune appartiendront à la nation, où la direction et le contrôle de l'Etat s'exerceront avec le concours régulier de ceux qui travaillent et de ceux qui entreprennent.* »

Général DE GAULLE
Assemblée Consultative, le 18 mars 1944.



MAURICE GASTAL

Chef d'Études Administratives à la S.N.C.F
Ancien Combattant - Syndicaliste
Membre du Comité Directeur National du FRONT TRAVAILLISTE



SUPPLEANT

MATHIEU CECCALDI

Ancien Conseiller Général Socialiste de la Corse
Chevalier de la Légion d'Honneur - Médaille de la Résistance
Croix de Guerre 39/45
Inspecteur Central Honoraire des Douanes

Electrices, Electeurs de la 7e Circonscription.

Au lendemain de ce premier tour de scrutin, qui a permis à plus de 10.000 gaullistes de se manifester en faveur de la Ve République, et de faire du candidat du Front Travailliste investi par la Ve République le candidat le mieux placé derrière le candidat du parti communiste, LES POSITIONS SONT TRANCHEES ET LE COMBAT CONTINUE

LES POSITIONS SONT TRANCHÉES

— parce que, d'une part, le candidat du Parti Communiste a déjà fait le plein des voix qui préfèrent la dictature d'un parti à la véritable souveraineté populaire ;

— parce que, d'autre part, dispersés sur diverses tendances, se trouvent les électeurs qui sont essentiellement attachés au maintien des libertés.

Si, le 12 mars, le bloc des électeurs attachés à la liberté se fait sur le candidat Front Travailliste-Ve République, le député communiste sera battu.

AUX ÉLECTEURS qui ont voté pour le Général DE GAULLE lors des dernières élections présidentielles et qui se sont abstenus au premier tour, **je lance un pressant appel.**

Ils n'ont plus le droit, au second tour de scrutin, de rester passifs. Comme ils l'ont déjà fait pour DE GAULLE, comme ils le feraient encore pour DE GAULLE, **ils doivent voter, le 12 mars, pour le candidat du Général DE GAULLE.**

AUX AUTRES ÉLECTEURS, qui viennent de voter pour d'autres formations politiques, je dis qu'en dépit de leurs réserves, de leurs hésitations, de leurs inquiétudes (et pourquoi n'y en aurait-il pas dans une véritable démocratie ?) **leur devoir est de rallier, sans arrière-pensée, le candidat le mieux placé pour battre le candidat du Parti communiste.**

ET JE M'ADRESSE PARTICULIÈREMENT AUX ÉLECTEURS DE LA FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE, soit que leur candidat ait maintenu sa candidature, soit qu'il l'ait retirée.

ILS TIENNENT DANS LEURS MAINS LE RÉSULTAT DE CETTE ÉLECTION.

Aucun véritable accord sur le fond, ils le savent, ne leur impose de voter directement ou indirectement pour le Parti Communiste dont il sont séparés, depuis toujours, par le mur de la liberté.

Au contraire, tout doit les inciter à voter pour le candidat du **FRONT TRAVAILLISTE,** qui se présente à eux dans le même esprit de justice et de progrès social.

La marche en avant qu'ils souhaitent, je la souhaite comme eux.

Le respect de la démocratie, je le porte au fond de moi-même comme chacun d'entre eux.

Le contraire du socialisme, ce n'est pas le gaullisme, c'est le communisme.

La véritable rénovation, ce n'est pas l'abdication devant un parti totalitaire qui appartient au passé car il se réclame d'une idéologie aujourd'hui dépassée, c'est la recherche d'une solution vraie dans un régime moderne et efficace.

La révolution sociale, qui fera à chacun sa juste part, est pour demain. Mais ce ne sera pas celle du Parti Communiste. Sur la base solide de la Ve République, dans le respect des droits de chacun, en vertu de l'article 33 de la loi du 12 juillet 1965 qu'il appartiendra à la prochaine législature de mettre en application, **LES TRAVAILLEURS DEVRONT ÊTRE ASSOCIÉS A LA GESTION ÉCONOMIQUE ET AUX PROFITS EN CAPITAL.**

POUR CELA IL FAUT DES HOMMES RÉSOLUS.

Pour cela, comme pour maintenir la stabilité, assurer l'indépendance et garantir la paix, l'union totale des démocrates de la 7e circonscription doit se faire, le 12 mars, derrière le candidat Ve République présenté par le Front Travailliste.

Vous voterez MAURICE GASTAL

IMP. MANIVET BOUL. DE BÉNÉDETTY MARSEILLE

Vu le Candidat